



## Retour des manuels scolaires le 22 juin 2012

publié le 19/06/2012

---

Tous les élèves doivent se présenter le **vendredi 22 juin** au matin avec tous leurs manuels scolaires et tous les livres empruntés au CDI.

Le ramassage se déroulera tout au long de la journée classe par classe.

Un livre non restitué ou dégradé durant l'année scolaire sera facturé à la famille **20 euros** pour les manuels scolaires et **10 euros** pour les autres ouvrages.

Les élèves désirant réviser leurs épreuves de brevet pourront utiliser les manuels **au CDI** (pas de prêt temporaire)

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à cette opération.

L'équipe de direction



Académie  
de Poitiers

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers. Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**